

Le 31 janvier 2025

Fouille inopinée

Cet après-midi, suite à une projection sur le terrain de sport, une fouille à corps de tous les détenus a été décidée par le chef d'établissement.

Le détenu O, qui était le premier à passer, s'est rebellé, insultant et menaçant de mort les ELSP qui procédaient à sa fouille. Devant son refus de se soumettre, il a fallu le menotter et le placer en prévention au quartier disciplinaire.

Finalement il a été retrouvé sur lui une savonnette de 100 grammes de produit illicite.

Sur la cour de sport, il a été également retrouvé une plaquette de 98 grammes + 3 morceaux représentant 16 grammes. 1 câble usb a été découvert également sur un détenu, plus un autre sur la cour de sport.

L'UFAP UNSa Justice félicite les ELSP ainsi que l'ensemble du personnel présent pour effectuer ces fouilles.

L'UFAP UNSa Justice remercie également la direction pour cette initiative, (ce qui ne s'était pas produit depuis longtemps), en espérant que ce genre d'action soit réitéré.

L'UFAP une présence quotidienne....

Le secrétaire local adjoint
Franck Coglio